



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 25, numéro 8

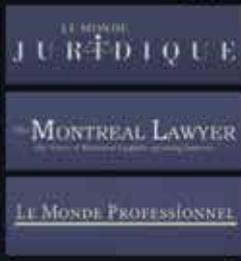
4^s

Positionner le Canada sur ses lignes de force déjà présentes sur toutes ses grandes tables et plateformes internationales

■ Pétition de l'APAAQ pour réduire la cotisation des membres au Barreau du Québec

■ Ambassadeur du Canada aux Nations Unies, Me Marc-André Blanchard quitte pour revenir à la pratique du droit

Me François-Philippe Champagne,
ministre des Affaires étrangères
du Canada



Le Monde Juridique

The Montreal Lawyer

Le monde professionnel



Les dernières actualités



9 juillet 2020
Tommy Tremblay, président de l'ABC-Québec pour 2020-2021

Langlois avocats est fier d'annoncer que Tommy Tremblay a succédé à la présidence de l'Association du Barreau Canadien (ABC) – Division du Québec pour l'année 2020-2021. L'ABC-Québec, allié essentiel de la profession juridique au Québec, représente quelque 2 200 avocats et avocates, juges, notaires, professeurs et professeures de droit, étudiants et étudiantes en droit des quatre [...]

[Lire la suite](#)



6 juillet 2020
Clinique juridique au bord du ring : une collaboration d'Ali et les Prince.sse.s de la rue et de Justice Pro Bono

Afin d'outiller les citoyen(ne)s victimes de racisme, d'exclusion et d'injustice sociale ou désireux d'obtenir des conseils juridiques dans d'autres domaines, Justice Pro Bono s'entend en collaboration avec l'organisme Ali et les Prince.sse.s de la rue, dans ses locaux du quartier St-Michel, le samedi 4 juillet. Cette clinique est née de l'initiative de Me David Heurtel, président du conseil d'administration de Ali [...]

[Lire la suite](#)



6 juillet 2020
Le CRAC déménage

Chers clients, Tout comme bon nombre d'entreprises d'ici et d'ailleurs, le CRAC, une division de ESC Corporate Services Ltd., a pris un moment durant la pandémie de COVID-19 pour examiner et évaluer ses processus d'affaires et son efficacité opérationnelle. La situation nous a poussé à revoir nos rapports professionnels, tant

avec nos employés qu'avec nos [...]

[Lire la suite](#)

Dernières parutions



25 mai 2020
Volume 25, numero 7

[Lire la suite](#)

News Highlights

9 juillet 2020
Attorney General James' Statement on Supreme Court Decision Stripping Women of Their Right to Birth Control Coverage Under the ACA

New York Attorney General Letitia James today released the following statement after the U.S. Supreme Court upheld the Trump Administration's rule allowing employers to deny their employees insurance coverage for contraception based on the employers' religious or moral objections in Little Sisters of the Poor v. Pennsylvania: "Today's Supreme Court decision is a loss to women across the nation. [...]"

[Read more](#)



29 juin 2020
Libérer Mme Meng de Huawei de Chine ou l'extrader aux Etats-Unis ?

Me Brian H. Greenspan, criminaliste réputé de Toronto, a rédigé une opinion juridique de 10 pages fort étoffée transmise aux ministres fédéraux parmi les plus susceptibles d'être touchés par l'affaire Meng, du nom d'une haute-dirigeante financière de la société technologique chinoise internationale Huawei accusée de fraude et arrêtée à Vancouver le 01 août 2018 et conteste son [...]

[Read more](#)

16 juin 2020
Attorney General James Lauds Supreme Court Decision Protecting LGBTQ+ Employees from Discrimination

New York Attorney General Letitia James today applauded the United States Supreme Court for ruling, in a 6-3 decision, that employers cannot fire LGBTQ+ employees based on their sexual orientation or gender identity. The Court ruled that employment discrimination against members of the LGBTQ+ population violates Title VII of the Civil Rights Act of 1964. [...]

[Read more](#)

Latest Release



14 novembre 2019
Volume 5, number 3

[Read more](#)

Positionner le Canada sur ses lignes de force déjà présentes sur toutes ses grandes tables et plateformes internationales

Par André Gagnon

Positionner le Canada sur ses lignes de force qui coïncident avec la présence du pays sur toutes les grandes tables, plateformes importantes au niveau international : l'OTAN, l'ALENA 2 avec les USA et le Mexique, l'accord entre le Canada et l'Union Européenne, les ententes commerciales entre les pays asiatiques, de l'Amérique latine, la francophonie et les autres ententes multilatérales et son rôle de défenseur de la primauté du droit et des droits humains et des Nations Unies.

C'est le défi que semble s'être fixé à l'aube de ses 50 ans, Me François-Philippe Champagne, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet de Justin Trudeau et député fédéral de Saint-Mauricie-Champlain aux Communes d'Ottawa sous l'étiquette libérale depuis 2015.

Celui qui se plaît à répéter que son comté est plus grand en superficie que la Belgique, a un parcours atypique malgré le fait qu'il ait choisi le droit, une profession traditionnelle. Une fois diplômé en droit de l'Université de Montréal, il décroche une maîtrise en droit américain de l'Université Case Western Reserve en Ohio où il fait la connaissance de l'ancien procureur chef du tribunal de Nuremberg Henry T. King qui a instruit les causes contre les criminels de guerre nazis qui appelait François-Philippe Champagne «Frenchie». Me Champagne fut le premier Canadien inscrit



Me François-Philippe Champagne, ministre des Affaires étrangères

à ce programme et son premier candidat international. Il se souvient d'avoir glissé un mandat poste de 50\$ dans une enveloppe postée sans grande conviction que son inscription serait acceptée.

Ce professeur émérite a créé un organisme, the US-Canada Law Institute, vers 1967 qui a préfiguré l'ALENA de préciser le ministre Champagne au Monde Juridique.

Lorsqu'il reçut la lettre d'acceptation de cette université, il s'est empressé d'obtenir une confirmation téléphonique. On lui a répondu «oui», ajoutant que la lettre reçue était bel et bien une véritable confirmation a-t-il rappelé lors d'une brève interview téléphonique depuis Shawinigan, chef-lieu de son comté depuis 2015 autrefois représenté par Jean Chrétien qui fut premier ministre du Canada.

Il a ensuite complété sa formation juridique en étudiant le droit international public et privé à l'Académie de droit international de La Haye aux Pays-Bas. Une fois terminés les cours au Barreau du Québec, il devient membre de l'Ordre en 1994.

Me Champagne a travaillé aux États-Unis, en Europe, à Gênes, en Italie, puis Zurich, en Suisse, où il a passé 10 ans et à Londres comme avocat spécialisé en stratégie énergétique et a gravi les échelons pour devenir vice-président plus d'une fois de grandes entreprises internationales dans le secteur de l'ingénierie et de l'innovation et avocat-chef des sociétés importantes où il a œuvré. Il parle couramment le français, l'anglais et l'italien.

Il acquiert deux condos à Londres qu'il financera avec deux prêts hypothécaires obtenus auprès d'une filiale d'une banque d'Etat chinoise installée au Royaume-Uni étant alors un non-résident étranger à Londres. Début juillet 2020; il a fait savoir à la Chambre qu'il avait obtenu un financement hypothécaire d'une banque canadienne et remboursé les prêts à la banque de Chine pour éviter toute soucis comme ministre des Affaires étrangères.

Ses expériences de travail à l'étranger l'ont préparé à occuper des fonctions ministérielles en matière de commerce international dès son entrée en politique fédérale. Il fut d'abord secrétaire parlementaire du ministre des Finances et en 2017, il est nommé ministre du Commerce international lorsqu'est intervenu l'AECG, l'accord commercial entre le Canada et l'Union européenne et la signature de l'Accord Global et progressif pour le partenariat transpacifique (PTPGP).

En 2018, il hérite du dossier ultra important comme ministre de l'Infrastructure et des Collectivités avec

une enveloppe budgétaire de 187 milliards en matière d'investissement dans l'infrastructure. Le 20 novembre 2019, succédant à Chrystia Freeland, il est nommé ministre des Affaires étrangères.

Au cours de l'interview, Me Champagne précise qu'il préfère créer son propre parcours plutôt que de suivre le tracé d'un autre. Depuis 20 ans, cette décision l'a bien servi. Sa façon de créer des liens de sympathie rapidement lorsqu'il aborde autant les gens autour de lui que ses homologues des autres pays. Certains critiques trouvent son approche trop «nice», trop affable, lui rapportera-t-elle les dividendes espérés comme philosophie d'approche pour fonder l'action du Canada dans une période de confrontation et de durcissement des rapports internationaux ?

Le ministre Champagne est bien conscient que sa manière ne suscite pas toujours l'approbation. Pourra-t-il quand même en peu de temps car les chaises ministérielles se vident et se remplissent rondement, faire la preuve dans ce contexte international de guerre, d'explosion de violence et de conflits armés comme celui de la Syrie, de l'Ukraine, du problème du Venezuela et d'autres pays partiellement en guerre avec ses milices qui s'affrontent en Lybie, la montée de nouvelles puissances, dit le ministre, que sa manière de conduire les affaires étrangères canadiennes est la bonne ?

On a par le passé déjà désigné le Canada comme «powder monkey» soit-disant intéressé davantage par le maquillage qu'a une véritable politique étrangère fondée sur de idéaux nobles.

La pandémie du COVID 19 a donné lieu à des urgences comme les transports de 50,000 citoyens canadiens par avion partis en croisières et en vacances à l'étranger depuis mars 2020 aux prises avec ce virus planétaire qui risquait de les infecter ou les avait infectés dans les pays où ils séjournaient qui fermaient ou avaient fermé leurs frontières. Difficile dans ces circonstances de réformer s'il y a lieu la politique étrangère du pays. S'ajoutent les méandres de l'extradition à la demande des USA de Mme Meng du groupe international des télécommunications Chinois Huawei et l'affaire des deux Michael détenus en Chine accusés d'espionnage peut-être en représailles.

Ces événements ont rarement marqué le paysage des relations internationales tous ensemble. Répondre adéquatement aux urgences est déjà toute une entreprise. Etre

pris dans un étau au même moment sort de l'ordinaire. Nous nageons dans l'extraordinaire. Et comme si cela n'était pas suffisant s'ajoute la crise économique qui frappe le pays de 38 millions d'habitants engendrée par la pandémie, l'arrêt brutal des affaires, et nous connaissons la suite, la réponse financière de l'Etat fédéral et des provinces pour aider citoyens, entreprises et le système sanitaire et médical pour s'en sortir pour celles et ceux, jeunes et moins jeunes au moins, qui doivent recevoir des soins médicaux sans oublier ces aînés et autres qui nous ont quitté durant cette première vague de la pandémie...

Que peut réaliser comme politique le ministre des affaires étrangères ? En ces temps si extraordinaires ?

Une fenêtre s'est ouverte début juillet avec la démission de l'ambassadeur du Canada depuis 2016 auprès de l'ONU, Me Marc-André Blanchard, à New York de dire le ministre Champagne. Me Blanchard veut retourner au secteur privé, ajoute-t-il.

Ancien président directeur général national de McCarthy Tétrault, il sera remplacé par Bob Rae, ancien premier ministre de l'Ontario et leader par intérim fédéral du Parti Libéral du Canada. Bob Rae a fait un travail approfondi

comme envoyé spécial auprès de Myamar, l'ancienne Birmanie, aux prises avec un grave problème de droits humains avec sa minorité ethnique religieuse persécutée par les forces de l'ordre qui a dû quitter son pays pour se réfugiés dans le pays d'en face.

Lors de sa campagne pour obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies, le ministre Champagne a participé via Zoom pour la première fois à une conférence réunissant plus de 300 personnes. Il dit avoir admiré l'expérience. Ce moyen de masse sera sûrement utilisé de nouveau par le ministre. Serait-ce le début de sa réforme ? On rapporte dans les médias qu'il se fonde au personnel de son ministère au siège à Ottawa. Il a l'habitude, dit-il, d'emprunter le chemin le moins parcouru. Expression sibylline, énigmatique. Seul l'avenir renseignera sur ses plans et projets de réforme du ministère des Affaires étrangères. La pandémie sera sans conteste source de changements, de modifications et de réformes profondes, voire inattendues.

Justin Trudeau aura-t-il eu la vision en nommant au poste des Affaires étrangères un ministre qui porte déjà le nom utilisé partout dans le monde pour sceller les plus belles ententes internationales ?



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES AVOCATES ET AVOCATS
DU QUÉBEC



La solidarité de tous pour la réussite de chacun

apaaq.ca | Devenez membre

Le Canada suspend son traité d'extradition avec Hongkong après l'adoption de la nouvelle loi controversée sur la sécurité

Source : Le Monde avec AFP

Pékin a imposé mardi à l'ex-colonie britannique un texte très controversé qui met fin, selon ses détracteurs, au principe « un pays, deux systèmes ».

Le Canada suspend son traité d'extradition avec Hongkong ainsi que ses exportations de matériel militaire « sensible » en réaction à l'imposition par le pouvoir central chinois d'une loi controversée sur la sécurité nationale, a annoncé vendredi Ottawa. « Le Canada croit fermement au principe "un pays, deux systèmes" censé garantir à Hongkong des libertés inconnues ailleurs en Chine, a déclaré le premier ministre, Justin Trudeau.

Pékin a imposé mardi soir à l'ex-colonie britannique un texte très controversé qui viole, selon ses détracteurs, ce principe en vigueur depuis la rétrocession du territoire, en 1997.

Dès maintenant, « le Canada traitera les exportations de biens sensibles vers Hongkong de la même façon que ceux destinés à la Chine. Le Canada n'autorisera pas l'exportation d'articles militaires sensibles vers Hongkong », a dit M. Trudeau. Le principe « un pays, deux systèmes » est « important » pour les habitants du territoire, dont les 300 000 Canadiens qui y vivent, a souligné le premier ministre.

« Mépris pour la Loi fondamentale »

« Le rôle de Hongkong en tant que plaque tournante mondiale s'est construit sur cette base. En son absence, le Canada est contraint de réévaluer les dispositions existantes », a expliqué de son côté François-Philippe Champagne, ministre des affaires étrangères canadien.



Le premier ministre canadien, Justin Trudeau, à Ottawa, le 22 mai 2020. Blair Gable / REUTERS

La nouvelle législation « a été promulguée dans le cadre d'un processus secret, sans la participation du corps législatif, du pouvoir judiciaire ou de la population de Hongkong, et en violation des obligations internationales », a-t-il ajouté, soulignant : « Ce processus a démontré un mépris pour la Loi fondamentale de Hongkong. »

Les relations entre le Canada et la Chine sont l'objet d'une crise sans précédent en raison de la procédure d'extradition vers les Etats-Unis engagée au Canada contre une dirigeante du géant chinois des télécoms Huawei.

M. Trudeau a récemment rejeté les appels en faveur d'un échange entre la dirigeante de Huawei, Meng Wanzhou, et deux Canadiens emprisonnés en Chine et accusés d'espionnage, l'ancien diplomate Michael Kovrig et le consultant Michael Spavor.

Siège à l'ONU :

Le Canada répond aux critiques avant le vote

Source : Radio-Canada

A lors que les déplacements trans-frontaliers se font rares pour les politiciens en ce moment, c'est par auto que le chef de la diplomatie canadienne est arrivé à New York samedi soir en prévision de la tenue du vote mercredi où les représentants des pays membres de l'ONU décideront si le Canada mérite ou non en 2021 un des deux sièges non-permanent qui s'ouvriront au Conseil de sécurité de l'ONU.

Le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne prend part au sprint final pour influencer le vote des délégués aux côtés de l'ambassadeur du Canada à l'ONU, Marc-André Blanchard.

Les observateurs estiment que ce vote constituera un jugement des politiques canadiennes internationales du gouvernement du premier ministre Justin Trudeau, depuis 2015, envers notamment le maintien de la paix et l'environnement.

Justin Trudeau, qui a été réélu de justesse il y a neuf mois, fait face à un vote difficile car les critiques à son égard sont nombreuses. Cette candidature canadienne semble depuis le départ en sérieuse difficulté.

Le Canada est l'un des membres fondateurs de l'ONU, mais sa popularité au sein de l'organisation a été sérieusement affaiblie sous le premier ministre conservateur Stephen Harper (2006-2015). Il avait souvent choisi de ne pas participer à l'Assemblée générale annuelle, ainsi qu'à d'autres rencontres de haut niveau. Il s'était aussi rangé sans nuances dans le camp d'Israël.



François-Philippe Champagne. PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / SEAN KILPATRICK

Depuis son arrivée au pouvoir, en 2015, l'idée fixe du premier ministre Justin Trudeau, en politique internationale, est son désir de voir le Canada reconquérir une place au Conseil de sécurité, d'où le pays a pour ainsi dire été éjecté officiellement en 2010 sous le gouvernement précédent de Stephen Harper. Le Canada a fait partie du Conseil de sécurité six fois depuis 1948, dont la dernière remonte à 1999-2000.

Critiques toutes récentes de Greta Thunberg

La semaine dernière, la militante écologiste suédoise Greta Thunberg et une coalition pro-palestinienne qui s'oppose à Israël ont envoyé des flèches au Canada.

Greta Thunberg, à titre de membre d'un groupe de jeunes militants et de climatologues, ainsi que le groupe pro-palestinien Just Peace Advocates ont envoyé des milliers de lettres aux 193 missions permanentes auprès des Nations Unies pour s'opposer à la candidature canadienne à

Volume 25, numéro 8

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).
 COPYRIGHT 2020 - LE MONDE JURIDIQUE.
 La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

Positionner le Canada sur ses lignes de force déjà présentes sur toutes ses grandes tables et plateformes internationales <i>Par André Gagnon</i>	3
Le Canada suspend son traité d'extradition avec Hongkong après l'adoption de la nouvelle loi controversée sur la sécurité	6
Siège à l'ONU : Le Canada répond aux critiques avant le vote	7
Coahuila <i>Par Yves Delage</i>	10
Salle Bernard-Landry : L'UQAM rend hommage à l'ancien premier ministre et professeur	13
Vol 752: l'enquêteur en chef de Téhéran est un bourreau, dit Irwin Cotler	14
Décès de l'Honorable André Brossard, 1937 - 2020	16
L'honorable Manon Savard, nouvelle juge en chef de la Cour d'appel du Québec	17
Le gouvernement du Canada annonce une nomination à la magistrature de la Cour d'appel fédérale	18
Élection de Me Nancy Leggett-Bachand au poste de présidente du Conseil institutionnel des diplômés de l'UQAM	20
Libérer Mme Meng de Huawei de Chine ou l'extrader aux Etats-Unis ?	20
Le premier ministre nomme Bob Rae au poste d'ambassadeur auprès des Nations Unies	21
Face à la crise, le musée Rodin vend ses bronzes	22
L'icône des droits civiques John Lewis s'éteint à l'âge de 80 ans	24
L'Agence de la consommation en matière financière du Canada lance le Comité consultatif sur la protection des consommateurs renouvelé	26
Les tribunaux du climat	28
Pétition pour une réduction de la cotisation du Barreau du Québec	29
Chine : la répression des avocats et militants des droits humains se poursuit	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

Une équipe bilingue de 17 sténographes à la fine pointe de la technologie à l'ère du numérique

Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com



Le Premier ministre Justin Trudeau salue la jeune militante suédoise Greta Thunberg avant une marche pour la grève du climat à Montréal le 27 septembre 2019. (Andrej Ivanov/Reuters)

un siège temporaire pour un mandat de deux ans à moins d'engagements plus fermes par rapport à l'environnement.

L'adolescente suédoise de 17 ans, qui avait exprimé son mécontentement à l'égard des politiques climatiques du Canada lors d'un face-à-face avec Justin Trudeau l'automne dernier, encourage les pays en développement, notamment ceux d'Afrique à ne pas choisir le Canada.

Rappelons que le Canada est en compétition avec la Norvège et l'Irlande pour les deux sièges qui sont en jeu. Or, si la Norvège et le Canada ont tous deux des économies fondées sur l'industrie pétrolière et gazière, l'Irlande produit très peu de combustibles fossiles et s'est engagée l'an dernier à carrément mettre fin à l'exploration pétrolière et gazière sur son territoire.

Elle reproche au Canada ainsi qu'à la Norvège de lancer des paroles en l'air à propos de la lutte contre les changements climatiques. Elle accuse ces deux pays de demeurer fermement engagés à accroître leur production de combustibles fossiles et à soutenir financièrement les compagnies pétrolières.



Le Conseil de sécurité compte cinq membres permanents qui exercent leur droit de veto : les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Russie et la Chine, aussi connus sous le nom de P5. Les 10 sièges restants sont répartis par région sur une base non-permanente. PHOTO : ASSOCIATED PRESS / MARY ALTAFFER

Trois autres jeunes militants et 22 climatologues ont également signé cette lettre dans laquelle ils demandent aux ambassadeurs à l'ONU de soulever ces questions auprès du Canada et de la Norvège et d'exiger qu'ils « s'unissent derrière l'environnement s'ils veulent obtenir un siège non permanent au Conseil de sécurité.

Réponse du Canada

L'ambassadeur du Canada aux Nations Unies, Marc-André Blanchard, a réagi en déclarant que le Canada est bel et bien un chef de file mondial en matière de lutte aux changements climatiques et que la plupart des représentants des pays membres à l'ONU comprennent qu'il s'agit d'un problème complexe.



L'ambassadeur du Canada à l'ONU, Marc-André Blanchard
PHOTO : RADIO-CANADA

Selon M. Blanchard, les États arabes et du Golfe, dont le vote en faveur du Canada pourrait avoir un effet domino comprennent que le Canada n'a pas de préférence pour Israël et qu'il adopte un point de vue impartiale au Moyen-Orient qui inclut toujours la nécessité d'une solution à deux États en ce qui concerne le conflit israélo-palestien.

D'affirmer M. Blanchard : « Comme un ambassadeur me l'a dit une fois, notre voix est crédible en grande partie parce que le monde reconnaît que le Canada a aussi [...] des défis comme beaucoup, beaucoup d'autres pays dans le monde, pour répondre à l'ambition qui est nécessaire pour lutter contre les changements climatiques ».

M. Blanchard a écrit sa propre lettre, la semaine dernière, aux ambassadeurs à l'ONU dans laquelle il a répliqué ainsi aux plus de 1000 lettres envoyées par le groupe Just Peace Advocates. « Le Canada est préoccupé par le fait que la lettre contient des inexactitudes importantes et dénature les positions politiques de longue date du Canada. Le Canada soutient depuis longtemps la création d'un État palestinien, vivant côte à côte, en paix et en sécurité avec Israël ».

Coahuila

Par Yves Delage



L'état de Coahuila, est situé au nord du Mexique. Il partage une longue frontière de 512 km avec le Texas (États-Unis) formée par le fleuve Río Grande. Il est, en outre, bordé par les États mexicains de Nuevo León à l'est, de

San Luis Potosí et de Zacatecas au sud, et enfin Durango et Chihuahua à l'ouest.



95% des réserves de charbon du Mexique se trouvent dans cet état qui est en même temps le centre minier le plus important du Mexique.

La capitale de l'état est Saltillo. Quand on y est allé, on a visité le musée du désert. C'est non seulement un musée mais aussi un zoo. Les animaux que l'on peut y voir sont des serpents, des mouflons canadiens, des ours noirs, des loups et autres reptiles incluant des dinosaures. En faisant



Mouflon canadien

la visite, je suis passé devant ce qui est probablement la plus petite tyrolienne au monde. Ayant déjà fait la plus longue, je me suis empressé de faire celle-ci.



Mocassin à tête cuivrée

Une des plus grande ville est Torreon. C'était cette ville qui nous amenait dans cet état. En effet, le premier mari de mon épouse était le petit fils de Isauro Martinez, un producteur de spectacles et de cinéma et le responsable de la construction du second plus beau théâtre du Mexique, le théâtre qui porte son nom à Torreon. On l'a visité a quelques reprises notamment à l'occasion de la présentation de l'opéra « Les contes de Hoffman » qui était transmis en vivo par l'opéra métropolitain de New York.



Peinture des murs du théâtre Isaura Martinez

On s'est rendu à Torreon (11 heures de Mexico) en autobus platine de ETN. Ces autobus n'ont que 3 places par rangée et permettent d'abaisser son siège à 45 degrés. De plus chaque siège a son propre écran et sélecteur de programme. Tout un confort.



Autobus de grand luxe. 3 sièges par rangée.

Torreon est la plus grande productrice d'argent au monde et la plus grande productrice d'or du Mexique. 40% du lait produit au Mexique y est produit par la compagnie Lala de Torreon.

Mais cet état offre considérablement plus. C'est à Parras de la Fuente, 159 km à l'est de Torreon, que se trouve Casa Madero, le plus vieux vignoble de l'Amérique, établi en 1597. Le nom du vignoble est celui du grand père de Francisco I. Madero qui appela les États-Unis du Mexique à l'insurrection et qui fut le premier président du Mexique suite à la révolution de 1910.

Cuatro Cienegas (quatre marais), 311 km au Nord-est de Torreon, est un lieu qu'il faut absolument visiter.

C'est une réserve de la biosphère à la faune et la flore unique, 150 espèces animales et végétales sont endémiques à la région, protégées par les autorités mexicaines depuis



Casa Madero

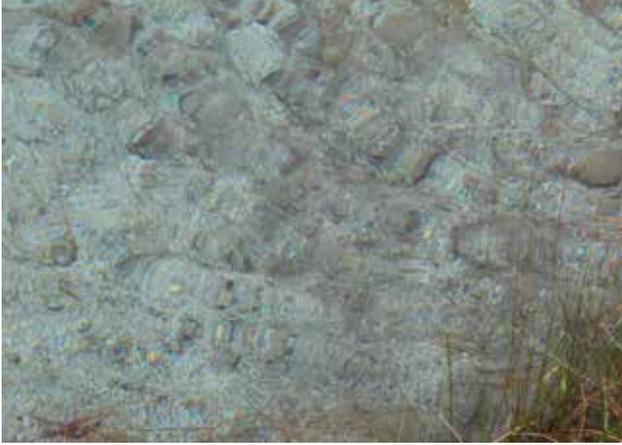


Cave de Casa Madero

1994. Au sud, on y trouve Posa Azul qui est une zone humide protégée. Plus loin, Dunas de Yeso est une « plage » de 800 hectares de dunes de plâtre de Paris (gypse), une immense surface blanche contrastant avec le bleu du ciel et le brun des montagnes.

Un autre révolutionnaire, Venustiano Carranza, vient de Cuatro Cienegas.

À 75 km au nord-ouest de Torreon, se trouve Mapimi, qui abrite le puente de Ojuela, un pont suspendu qui date de 1898, et se retrouve au bout de 10 km de route franche-



Posa Azul, reflets de l'eau

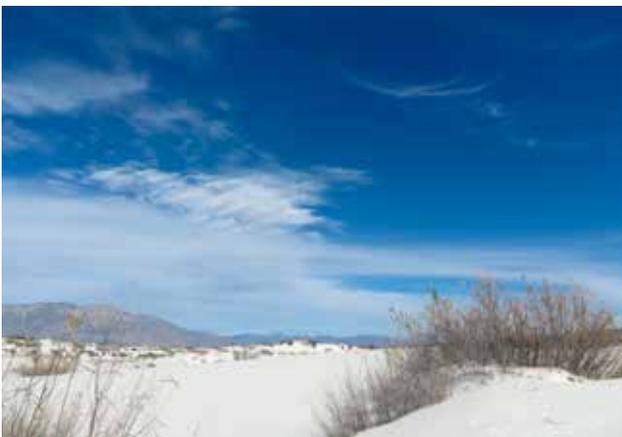
ment dangereuse. Il vaut mieux y aller en taxi, ce que nous avons fait. Il y a une tyrolienne qui traverse le chasme sous le pont. À faire.

De retour à Torreon, il faut visiter la Casa del Cerro, un château de style allemand, construit par l'architecte et ingénieur Federico Wulff Olivarri. C'est aujourd'hui le musée de l'histoire de Torreon.

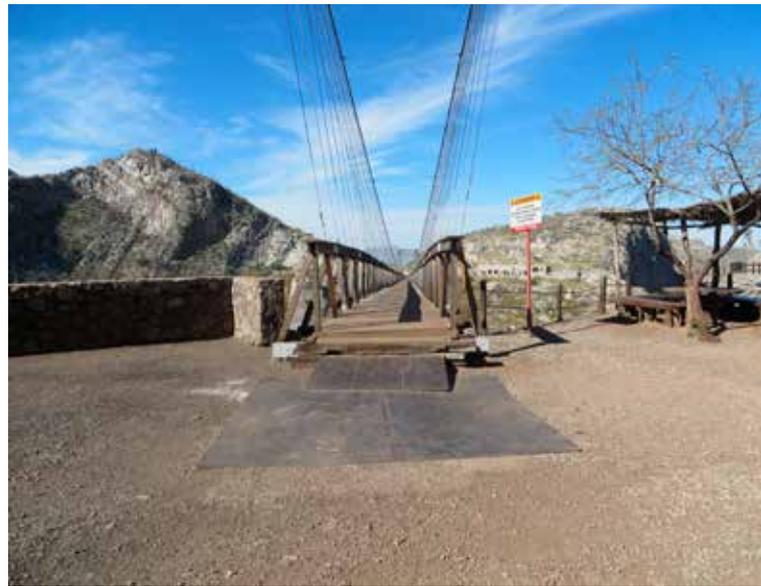
À partir de Torreon, on est allé à Durango, pour y voir le plus haut pont du monde (en 2015), le Puente Baluarte. Niché au fond d'un canyon de la sierra Madre Occidentale, le pont surplombe de 403 mètres le fleuve Baluarte. Son tablier constitue le dernier maillon de l'autoroute Durango – Mazatlán, qui doit relier la côte Pacifique au golfe du Mexique et comprend 63 tunnels et 32 ouvrages d'arts. Le pont de Baluarte a été inauguré le 5 janvier 2012 par le président mexicain Felipe Calderon.

Il figure au Livre Guinness des records comme le pont à haubans avec la plus grande hauteur de tablier. Il a permis de réduire le voyage entre Durango et Mazatlán d'approximativement 6 à 2.5 heures.

Il y a beaucoup plus de choses à voir dans Coahuila mais ce sera pour une autre fois.



Dunas de Yeso



Puente de Ojuelos (Pont)



Casa del Cerro



Puente Baluarte

L'UQAM rend hommage à l'ancien premier ministre et professeur

Source : Site Internet de l'UQAM

L'amphithéâtre DS-R510 de l'UQAM a été désigné «Salle Bernard-Landry» afin de souligner la contribution à la société québécoise du célèbre politicien et ancien professeur de l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM) décédé en novembre 2018. Bernard Landry y enseignait régulièrement la gestion internationale en collaboration avec l'ancien chargé de cours et directeur scientifique de l'Observatoire de la politique et la sécurité de l'Arctique Jean-François Payette (B.A. science politique, 2004; M.A. relations internationales, 2006).

«Par cette désignation, l'UQAM rend hommage à une grande figure politique et intellectuelle du Québec, déclare la rectrice Magda Fusaro. Bernard Landry, au parcours remarquable à titre de ministre et de premier ministre, a formé avec exemplarité plusieurs jeunes générations. Désigner l'amphithéâtre dans lequel il a enseigné pendant des années permettra à la communauté universitaire de saluer, au quotidien, sa contribution, sa mémoire, et son attachement pour l'Université du Québec à Montréal».

Fondateur et premier titulaire de la Chaire Philippe-Pariseau de formation en mondialisation des marchés de l'agroalimentaire de l'ESG UQAM, Bernard Landry a entamé sa carrière de professeur au Département des sciences administratives de l'ESG UQAM en 1986, qu'il a quittée provisoirement en 1994 pour se consacrer à ses fonctions politiques.

Depuis son retrait de la vie politique en 2005, il comptait parmi les professeurs du Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, où il enseignait la gestion internationale. Selon Komlan Sedzro, doyen de l'ESG



Bernard Landry. Photo : Journal de Montréal

UQAM : «Son expérience à titre de ministre sur la scène internationale, sa connaissance intime des mécanismes économiques internationaux et ses qualités d'orateur en ont fait un professeur admiré par ses étudiants et ses collègues».

Me Robin Schiller, nouvelle bâtonnière de Montréal



Félicitations à Me Robin Schiller, élue bâtonnière du Barreau de Montréal pour 2020-2021. C'est sous le thème « **Ensemble/Together** » que la nouvelle bâtonnière entend inscrire son mandat.

Vol 752: l'enquêteur en chef de Téhéran est un bourreau, dit Irwin Cotler

Source : Mike Blanchfield, La Presse canadienne

La quête du Canada pour obtenir des indemnités de l'Iran pour avoir abattu un avion de ligne ukrainien est parsemée d'obstacles puisque l'enquêteur en chef de Téhéran est un bourreau qui devrait être derrière les barreaux, selon l'ex-ministre de la Justice du Canada Irwin Cotler.

«Une personne, qui devrait elle-même être en prison, est maintenant responsable de diriger une enquête transparente et équitable», a déclaré M. Cotler lors d'un entretien.

L'avocat et défenseur des droits de la personne de longue date, qui a agi à titre de ministre de la Justice dans le cabinet de Paul Martin, représente plusieurs prisonniers iraniens actuels et passés.

L'Iran a nommé son juge en chef, Ebrahim Raisi, pour diriger l'enquête portant sur l'écrasement du vol 752 d'Ukraine International Airlines le 8 janvier. L'avion a été atteint par deux missiles iraniens peu après son décollage de l'aéroport de Téhéran, tuant les 176 personnes à bord, dont 55 citoyens canadiens et 30 résidents permanents.

M. Cotler a souligné qu'Ebrahim Raisi avait lui-même échappé à la justice après avoir été le complice de l'exécution de milliers de prisonniers politiques iraniens en 1988.

Ebrahim Raisi fait partie des suspects de ces exécutions qui ont été révélés deux décennies après les faits par un autre politicien iranien, bien que celui-ci n'ait jamais parlé publiquement de ces allégations. Ces assassinats visaient des opposants politiques iraniens vers la fin d'une guerre de huit ans contre l'Irak.



Par la suite, Ebrahim Raisi a gravi les échelons de la hiérarchie juridique iranienne, occupant notamment le rôle de procureur à l'époque où le nombre d'exécutions a grimpé en flèche et permis à l'Iran de devenir un des leaders mondiaux à ce chapitre, a souligné M. Cotler.

Le gouvernement Trudeau a nommé un autre ex-ministre du cabinet libéral, Ralph Goodale, à titre d'émissaire spécial pour l'enquête sur l'écrasement du vol ukrainien, au moment où le Canada et l'Iran luttent toujours contre la pandémie de la COVID-19.

L'Iran avait promis de remettre à l'Ukraine les enregistrements de bord de l'avion ukrainien lors d'une vidéoconférence de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal le 11 mars, mais rien n'a encore été fait.

Une porte-parole du ministre des Affaires étrangères François-Philippe Champagne a mentionné que le Canada

continue de faire pression sur l'Iran pour obtenir les enregistrements, dans le cadre d'une opération internationale concertée pour «la transparence, la responsabilité, la justice et le règlement» du dossier pour les familles des victimes de l'écrasement.

M. Cotler a dit que M. Goodale demeure un «bon ami» et qu'il a autant de chances que n'importe qui d'obtenir des réponses des Iraniens pour expliquer l'écrasement – dont la récupération des boîtes noires. Mais ces chances sont minces, selon lui.

«L'Iran a l'habitude d'étirer les négociations, de manière à forcer la partie adverse à renoncer à ses demandes ou à tout simplement abandonner les procédures», a évoqué M. Cotler.

«Ils sont très bons pour procrastiner et retenir des informations», a-t-il ajouté.

Susan le Jeune d'Allegeershecque, la haut-commissaire britannique au Canada, a rappelé que le fait que l'Iran a été frappé durement par la COVID-19 pourrait expliquer le retard dans ses réponses. Cependant, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Ukraine, l'Afghanistan et la Suède – les pays qui ont perdu des ressortissants dans cet écrasement – maintiendront la pression pour obtenir des réponses.

«La chose la plus importante c'est d'obtenir ces boîtes noires, et de les faire analyser par une organisation qui est reconnue et accréditée en vertu des lois de l'OACI», a-t-elle mentionné.

«Nous continuerons de les appuyer pour qu'ils obtiennent justice pour les victimes, et peut-être éventuellement des compensations, mais surtout qu'on sache ce qui s'est véritablement produit cette journée-là», a-t-elle ajouté.

M. Cotler a rappelé que ses liens avec diverses organisations qui tentent d'obtenir la libération de dissidents iraniens lui permettent de «comprendre» les obstacles qui se dressent devant le Canada et les quatre autres pays qui tentent d'obtenir des réponses pour l'écrasement du vol 752.

Après avoir quitté la vie politique en 2015, il a fondé le Centre Raoul-Wallenberg pour les droits de la personne et continué d'oeuvrer à titre d'avocat pour des prisonniers politiques en Iran, en Chine et en Arabie saoudite.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Décès de l'Honorable André Brossard

1937 - 2020

Source : Journal La Presse

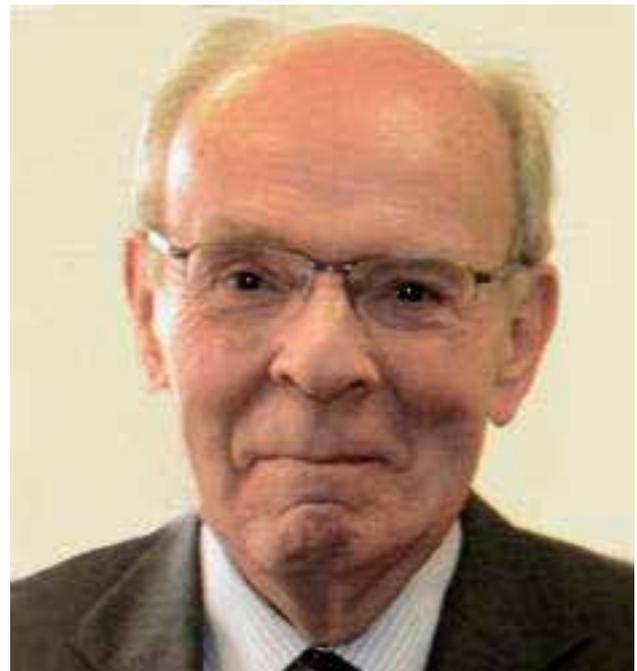
À Montréal, le 17 juin 2020, est décédé André Brossard, en présence de son épouse, Ginette Bruneau. Il était le fils de feu l'honorable Roger Brossard et de feu Simone Blais.

Outre son épouse Ginette, il laisse dans le deuil leurs trois fils et leurs sept petits-enfants : Alain (Cecilia Brossard Salazar), Tessa et Lucas; Christian (Nathalie Chartrand-Lefebvre), Antoine, Nicolas et Florence; Thierry (Sandra Sabourin-Conti), Alexandre et Rebecca; sa sœur, Marie-José (Anton Jurkovic) et leur fils, Sébastien; ses belles-sœurs et beaux-frères Bruneau, Monique Doucet (feu Claude Bruneau), Luc (Francyne Lemarbre), Monique (Michel Brûlé), Agathe, Louise (André Brais), Marc (Denise Dubé), et de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

Né à Montréal, André Brossard étudie au Collège Ste-Marie et à la faculté de droit de l'Université de Montréal. Tout en exerçant le droit dans des cabinets privés, il s'intéresse activement à la vie collective des avocat(e)s, occupant notamment les fonctions de bâtonnier du Québec, président de la division du Québec de l'Association du Barreau canadien et vice-président de l'Union internationale des avocats; il est nommé conseiller de la Reine (c.r.) en 1976. Il accède à la Cour supérieure du Québec en 1983, puis est nommé à la Cour d'appel en 1989. Il y siègera jusqu'à sa retraite. Il s'implique activement dans les organismes judiciaires du Québec et pancanadiens.

Juriste d'une très grande rigueur, sa détermination à tenir compte avant tout de l'intérêt public est également soulignée.

La famille tient à remercier la formidable équipe de la Maison St-Raphaël, ainsi que celles des soins palliatifs du



CLSC Parc-Extension, de Nova Montréal et du centre de cancérologie du CHUM.

En raison des circonstances actuelles, les funérailles se tiendront à une date qui sera communiquée ultérieurement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison de soins palliatifs St-Raphaël.

" Avec la nuit viennent les étoiles, puis s'affirme l'espérance d'une nouvelle aurore, d'une nouvelle lumière propre à un possible petit matin qui n'en finirait pas de s'affirmer. Un matin d'éternité! " -P. Benoit Lacroix, o.p.

Faire un don FAIRE UN DON
Maison de soins palliatifs Saint-Raphaël

L'honorable Manon Savard, nouvelle juge en chef de la Cour d'appel du Québec

L'honorable Manon Savard est originaire de Montréal. Admise au Barreau du Québec en 1986, elle a travaillé pendant plus de 23 ans comme avocate, puis associée, au sein du cabinet Ogilvy Renault, aujourd'hui connu sous le nom de Norton Rose Fulbright. Au sein de ce cabinet, elle a agi à titre d'administratrice du groupe du droit de l'emploi et du travail pour les bureaux de Montréal et Québec (2001 à 2006), puis administratrice nationale (2008 à 2009). Elle a également été membre du Comité exécutif du cabinet (2009).

Au cours de sa carrière d'avocate, l'honorable Manon Savard a développé une expertise reconnue dans les domaines du droit à l'emploi et du travail et du droit administratif. Elle est l'auteur de nombreuses publications et conférences sur ce sujet. Elle a également enseigné dans ce domaine à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec et a agi à titre de membre du Conseil de discipline du Barreau du Québec. Elle a de plus été membre du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre qui conseille le ministre du Travail du Québec relativement à toutes questions législatives en matière de droit de l'emploi et du travail.



Manon Savard

Nommée à la Cour supérieure du Québec le 29 juillet 2009, elle y a entre autres siégé au sein de la Chambre civile et administrative et de la Chambre commerciale. Elle était membre du Comité du règlement de procédure civile et responsable du Comité des étudiants stagiaires au sein de la Cour.

Elle a été nommée à la Cour d'appel du Québec le 25 avril 2013. Elle a notamment travaillé au sein de l'équipe ayant mis sur pied le Greffe numérique de la Cour d'appel.

Ancienne élève du Collège Jean-de-Brébeuf (D.E.C.-1979), l'honorable Manon Savard est détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université McGill (1982, Great distinction) et d'une licence en droit de l'Université de Montréal (1985). Ses études en droit lui ont mérité de nombreux prix et bourses d'excellence.



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES AVOCATES ET AVOCATS
DU QUÉBEC



La solidarité de tous pour la réussite de chacun

apaaq.ca | Devenez membre

Le gouvernement du Canada annonce une nomination à la magistrature de la Cour d'appel fédérale

L'honorable David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada, a annoncé aujourd'hui la nomination suivante en vertu du processus de nomination à la magistrature mis en place en 2016. Ce processus met l'accent sur la transparence, le mérite et la diversité, et a pour but de veiller à la nomination de juristes qui incarnent les plus hautes normes d'excellence et d'intégrité.

L'honorable René LeBlanc, juge de la Cour fédérale, est nommé juge à la Cour d'appel fédérale. Monsieur le juge LeBlanc remplace madame la juge J. Gauthier, qui a choisi de devenir juge surnuméraire à compter du 29 avril 2019.

Biographie

Le juge René LeBlanc a été nommé à la Cour fédérale en 2014. Il a obtenu un baccalauréat en droit civil de l'Université Laval en 1979 et a été admis au Barreau du Québec en 1980.

Le juge LeBlanc a exercé en pratique privée au sein du cabinet d'avocats Lazaroth Cannon Lemelin Rourke à Québec avant d'entrer au service juridique du secrétaire d'État du Canada en 1982. Il est entré au service du ministère de la Justice Canada en 1986, et a été nommé avocat général principal en 2006. À ce titre, il a comparu devant des tribunaux de tous les niveaux et a été désigné pour faire partie d'un petit groupe d'avocats qui ont représenté le procureur général du Canada devant la Cour suprême du Canada. Il a également été membre du comité national chargé d'examiner tous les aspects des litiges devant la



L'honorable René LeBlanc, juge de la Cour fédérale, est nommé juge à la Cour d'appel fédérale. Crédit: Balfour

Cour suprême du Canada. Son principal domaine de pratique était le contentieux des affaires civiles et le droit constitutionnel.

Faits en bref

- Depuis novembre 2015, plus de 350 juges ont été nommés à une cour supérieure. Ces juristes exceptionnels témoignent de la diversité qui renforce le Canada. Plus de la moitié de ces juges sont des femmes, et ces nominations font état d'une représentation accrue des minorités visibles, des Autochtones, des membres de la communauté LGBTQ2S et des personnes qui s'identifient comme handicapées.
- Le gouvernement du Canada est déterminé à favoriser l'accès à la justice pour tous les Canadiens. Afin d'améliorer les résultats pour les familles canadiennes, le budget de 2018 prévoit un financement de

77,2 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer l'élargissement des tribunaux unifiés de la famille à compter de 2019-2020. Cet investissement dans le système de justice familiale créera 39 nouveaux postes de juges en Alberta, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

- De plus, le budget de 2018 a proposé de financer sept autres postes de juges en Saskatchewan et en Ontario, ce qui coûtera 17,1 millions de dollars sur cinq ans.
- Les nominations à la magistrature fédérale sont faites par le gouverneur général, agissant selon l'avis du

Cabinet fédéral et sur les recommandations du ministre de la Justice.

- Les comités consultatifs à la magistrature de partout au pays jouent un rôle essentiel dans le processus d'évaluation des candidatures à la magistrature. Il y a 17 comités consultatifs à la magistrature, qui représentent toutes les provinces et tous les territoires.
- Des réformes importantes du rôle et de la structure des comités consultatifs à la magistrature ont été annoncées le 20 octobre 2016 afin d'accroître l'indépendance et la transparence du processus.

METTEZ L'ABC À L'ESSAI DÈS AUJOURD'HUI



Mettez l'ABC à l'essai en profitant d'un rabais de 42% sur l'adhésion jusqu'au 30 juin 2020 !

**4 années de pratique et plus: Payez 361,66\$
Économisez 258,34\$**

**1 à 3 années de pratique: Payez 167,56\$
Économisez 119,69\$**

**Stagiaires: Payez 114,61\$
Économisez 81,89\$**

* Notez que les adhésions à l'ABC sont valides jusqu'au 31 août de chaque année.



L'ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN
Division du Québec

www.abcqc.qc.ca

Élection de Me Nancy Leggett-Bachand au poste de présidente du Conseil institutionnel des diplômés de l'UQAM.



Me Nancy Leggett-Bachand

La Faculté de science politique et de droit et son Conseil des diplômés sont heureux de vous annoncer l'élection de Me Nancy Leggett-Bachand, présidente du Conseil des diplômés de la Faculté, au poste de présidente du Conseil institutionnel des diplômés de l'UQAM.

Le Conseil institutionnel a pour but d'assurer une gestion institutionnelle intégrée des activités liées aux diplômés. Ses mandats, entres autres, sont d'encourager la collaboration entre les Conseils de diplômés et de proposer des stratégies en matière de relations avec les diplômés.

Me Leggett-Bachand, diplômée de la Faculté de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM (LL.B. 1991), succède à Nathalie St-Pierre.

Depuis juillet 2013, elle est directrice générale de Justice Pro Bono (auparavant Pro Bono Québec), organisme initié par le Barreau du Québec en 2008 qui vise à favoriser l'accès à la justice. Elle est également administratrice du Centre communautaire juridique de la Rive-Sud et de la Fondation Eulalie-Durocher ainsi que membre du Conseil des normes de la publicité. Elle détient le titre d'Administratrice de sociétés certifiée (ASC) du Collège des administrateurs de sociétés.

Libérer Mme Meng de Huawei de Chine ou l'extrader aux Etats-Unis ?



Me Brian H. Greenspan

Me Brian H. Greenspan, criminaliste réputé de Toronto, a rédigé une opinion juridique de 10 pages fort étoffée transmise aux ministres fédéraux parmi les plus susceptibles d'être touchés par l'affaire Meng, du nom d'une haute-dirigeante financière de la société technologique chinoise internationale Huawei accusée de fraude et arrêtée à Vancouver lieu où elle conteste son extradition demandée par les Etats-Unis il y a plusieurs mois en vertu d'accords internationaux.

Le premier ministre du Canada Justin Trudeau s'oppose à la libération proposée par cette opinion de Me Greenspan à laquelle souscrivent et adhèrent Me Louise Arbour, du cabinet BLG, autrefois de la Cour suprême du Canada, l'ancien ministre de la Justice du Canada, Alan Roch, l'ancien ambassadeur du Canada aux Nations Unies, Me L. Yves Fortier et de nombreuses personnalités politiques et du monde juridique du Canada.

Me Arbour souhaite qu'un véritable débat ait lieu autour de cette question qui pourrait cependant déclencher une crise politique avec les Etats-Unis permettant du même coup la libération probable de deux ressortissants canadiens détenus en Chine accusés d'espionnage qui font face à un emprisonnement à vie si trouvés coupables.

Le Monde Juridique met [cette opinion juridique obtenue grâce à Me Brian H. Greenspan](#) à la disposition de ses lectrices et lecteurs.

Le premier ministre nommé Bob Rae au poste d'ambassadeur auprès des Nations Unies

L'honorable Bob Rae, C.P., C.C., O.Ont., c.r. est un ancien premier ministre de l'Ontario et un ancien chef par intérim du Parti libéral du Canada. Il est né en 1948, à Ottawa. M. Rae a obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation en histoire moderne de l'Université de Toronto en 1969, une maîtrise en philosophie en tant que boursier Rhodes à l'Université d'Oxford en 1971 et un diplôme en droit de l'Université de Toronto en 1977.

La passion de M. Rae pour la justice sociale remonte à ses débuts en politique étudiante et dans le service communautaire. Entre 1978 et 2013, il a été élu onze fois à des élections fédérales ou provinciales. Il était premier ministre de l'Ontario de 1990 à 1995.

De retour à la pratique du droit en 1996 en tant qu'associé chez Goodmans LLP, M. Rae a dirigé la restructuration de la Croix-Rouge canadienne et de l'Orchestre symphonique de Toronto. Il a aussi présidé le conseil d'administration du Conservatoire royal de musique. De plus, il a écrit *Leçons à retenir sur l'attentat d'Air India*, ainsi que *L'Ontario : chef de file en éducation*, une étude sur le système d'enseignement supérieur pour le gouvernement de l'Ontario.

M. Rae a quitté son poste de député en 2013 pour reprendre la pratique du droit, en particulier pour travailler avec les communautés autochtones et poursuivre son travail dans les domaines de l'éducation, de la gouvernance et des droits de la personne. Il est actuellement un avocat principal au sein du cabinet d'avocats Olthuis Kleer Townshend LLP.

En plus de pratiquer le droit, M. Rae est membre du Forum des fédérations, du Collège Massey et du Centre Raoul-Wallenberg pour les droits de la personne. Il ensei-



Bob Rae

gne également à l'école des politiques publiques et de la gouvernance et à la faculté de droit de l'Université de Toronto, au collège Massey et à l'Université de Victoria. De plus, il agit à titre de médiateur et d'arbitre auprès d'ADR Chambers. Il est l'auteur de cinq livres.

En octobre 2017, M. Rae a été nommé au poste d'envoyé spécial du Canada auprès du Myanmar. Dans ce rôle, il a participé aux efforts diplomatiques visant à résoudre la crise qui sévit dans l'État de Rakhine et a rédigé le rapport *Dites-leur que nous sommes humains* en 2018. En mars 2020, il a été nommé envoyé spécial du Canada pour les enjeux humanitaires et relatifs aux réfugiés afin de poursuivre l'important travail qu'il avait commencé en tant qu'envoyé spécial auprès du Myanmar. Ce rôle lui a aussi permis d'aborder d'autres questions urgentes concernant l'aide humanitaire et les réfugiés dans le monde.

M. Rae est conseiller privé, compagnon de l'Ordre du Canada et membre de l'Ordre de l'Ontario. Il a reçu de nombreux prix et diplômes honorifiques d'institutions au Canada et dans le monde entier.

En plus de la musique, de la lecture et de l'écriture, il aime le tennis, le golf et la pêche. Il est marié à Arlene Perly Rae. Le couple a trois filles et cinq petits-enfants et vit à Toronto.

Face à la crise, le musée Rodin vend ses bronzes

Source : connaissancesdesarts.com

A lors qu'il doit faire face à d'importantes pertes financières liées à la crise sanitaire, le musée Rodin peut compter sur la vente de nouveaux tirages originaux du sculpteur. Il pratique cette activité depuis son ouverture en 1919.

[Mise à jour : dans un communiqué diffusé ce jour, mercredi 8 juin, le musée Rodin a souhaité préciser que « cette activité [ndlr : la fonte et la vente de bronzes originaux] est aussi ancienne que l'institution, mais son développement n'est pas lié à la crise sanitaire » et que « face à la crise Covid-19, le musée compensera ces pertes par les réserves constituées par le passé grâce aux ventes de bronzes. »]

Après près de quatre mois de fermeture, le musée Rodin à Paris rouvre ses portes aujourd'hui, mardi 7 juillet. L'institution qui accueille habituellement 550 000 visiteurs par an, dont 75% d'étrangers, doit aujourd'hui encore restreindre ses capacités d'accueil, crise sanitaire oblige. À l'hôtel Biron, la reprise s'annonce tout particulièrement compliquée et marquée par une forte baisse de fréquentation. « Avant la crise sanitaire, tous nos voyants étaient au vert. Nous espérions dégager un bénéfice de 1,4 million cette année, ce sera une perte de 3 millions sur un budget de 11 », confiait Catherine Chevillot, la directrice du musée, au journal *Les Échos*, la veille de la réouverture.

L'institution de la rue de Varenne (VII^e arrondissement de Paris), qui possède près de 6 800 sculptures, 8 000 dessins, 10 000 photographies anciennes et 8 000 objets, doit aujourd'hui intensifier son activité de tirages de bronzes originaux pour faire face à la crise.

Un musée public qui s'autofinance

Musée national, né de la volonté de Rodin, l'hôtel Biron ne reçoit aucune subvention de l'État et doit donc



Le musée Rodin à Paris intensifie son activité de tirages de bronzes originaux pour faire face à la crise

s'autofinancer. Pour cela, il compte ordinairement sur les recettes de sa boutique, qui génère 1,5 million d'euros, de la billetterie, qui rapporte 3,5 millions d'euros, du restaurant et de la locations d'espaces qui permet un apport d'environ 1 million d'euros chaque année. S'ajoute à cela l'organisation d'expositions itinérantes de sa collection et la vente d'éditions originales en bronze de Rodin. Investie de la qualité d'ayant droit de l'artiste, l'institution est en effet chargée de la gestion de son oeuvre et dispose, depuis son ouverture en 1919, de droits de fonte qui génèrent aujourd'hui environ 30% de son budget. Ceux-ci, définis par l'artiste lui-même, fixent à 12 exemplaires la quantité maximum de tirages originaux par oeuvre. Bien que certains chefs-d'œuvre comme *Le Penseur*, *Les Bourgeois de Calais* ou encore *Le Balzac* aient déjà été tirés à leur quantité maximale, ce n'est pas le cas de toutes les sculptures de Rodin.

Rodin chez Gagosian

Avant la crise sanitaire, le musée écoulait environ une

quarantaine de bronzes de l'artiste par an. Des ventes rares, généralement réservées à des collectionneurs et des institutions, qui permettaient de valoriser l'œuvre et la cote de l'artiste, dont deux sculptures avaient dernièrement trouvé acquéreurs pour 4,4 millions d'euros. Cette année, pour faire face à la crise, l'institution prévoit d'en proposer à la vente près de 130, en utilisant notamment un nouveau réseau, celui des galeries d'art. « Nous avons aussi passé des accords avec des galeries d'art contemporain en France, en région pour commencer. On es-

saiera à Londres l'an prochain, et nous avons une pièce chez Gagosian à New York, pour toucher une nouvelle clientèle », explique Catherine Chevillot au quotidien économique.

En parallèle, le musée Rodin lance des appels aux dons en ligne, une manière à développer toujours davantage son mécénat qui avait connu une augmentation de 70% l'an dernier grâce à un don de 1 million d'euros de la Caisse centrale de la réassurance.

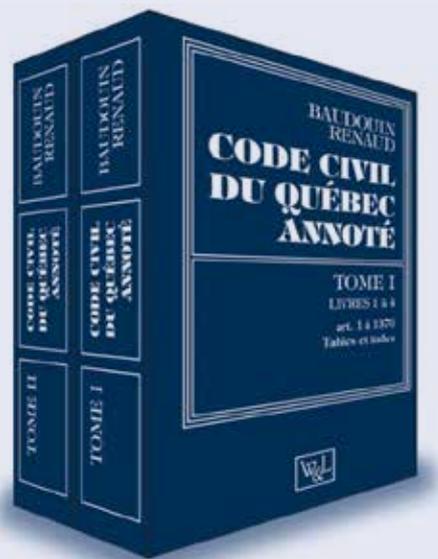
Le Code civil du Québec annoté Baudouin-Renaud (2020) offert exclusivement en ligne au CAIJ!

Le CAIJ est heureux de vous annoncer que la 23^e édition du Code civil du Québec annoté (2020) de l'honorable Jean-Louis Baudouin, Ad. E., et de Me Yvon Renaud est maintenant disponible en exclusivité sur notre site, et ce, depuis le 1^{er} juillet dernier.

En vous connectant à Mon CAIJ, de nombreuses options s'offrent à vous :

- Recherchez les commentaires par numéro d'article ou par mots-clés ;
- Naviguez par article à l'aide de la table des matières ;
- Accédez par simple clic à de la jurisprudence, de la doctrine ou de la législation citée ;
- Vérifiez un terme juridique grâce au Dictionnaire de droit québécois et canadien intégré ;
- Imprimez, téléchargez, partagez ou conservez dans votre Espace CAIJ les sections qui vous intéressent.

La mise en ligne du Code civil du Québec annoté est possible grâce à un partenariat avec les éditions Wilson & Lafleur.



[Consulter le Code civil du Québec annoté 2020](#)

Besoin d'aide? Communiquez avec nous par téléphone (1 844 596-CAIJ) ou par [clavardage](#). Nos agents sont là pour répondre à vos questions en direct, du lundi au jeudi de 8 h à 20 h ainsi que le vendredi de 8 h à 17 h.

L'icône des droits civiques John Lewis s'éteint à l'âge de 80 ans

Source : LaPresse

John Lewis, militant emblématique de la non-violence et des droits civiques aux États-Unis, ancien compagnon de route de Martin Luther King et membre du Congrès américain depuis 1986, est décédé vendredi à l'âge de 80 ans.

Cette icône de la lutte des Afro-Américains a mené toute sa vie une bataille acharnée contre la discrimination et l'injustice raciale, se faisant rouer de coups par la police et arrêter à de multiples reprises lors de protestations contre des génocides ou les lois sur l'immigration.

« Aujourd'hui, les États-Unis déplorent la disparition d'un des plus grands héros de l'histoire américaine », a écrit la présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, dans un communiqué.

Mme Pelosi a décrit Lewis, démocrate comme elle et qui souffrait d'un cancer du pancréas, comme « un titan du mouvement des droits civiques dont la bonté, la foi et la bravoure ont transformé notre nation ».

Considéré comme une des voix les plus respectées du pays pour la justice et l'égalité, il a affronté à plusieurs reprises le président Donald Trump, boycottant son investiture et citant l'ingérence de la Russie dans les élections de 2016 pour remettre en question sa légitimité.

Et malgré son cancer, il avait fait son retour à Washington en juin en pleine tourmente née de la mort de George Floyd aux mains de la police à Minneapolis, pour participer à la mobilisation du mouvement Black Lives Matter contre les discriminations raciales.

« Les vents soufflent, le grand changement arrive », avait déclaré Lewis quelques jours plus tôt durant une discussion de parlementaires sur le racisme.



John Lewis était le dernier survivant des Big Six, des activistes des droits civiques dirigés par le révérend Martin Luther King Jr.

Militant de la première heure

Fils de métayers, ce militant indomptable est devenu à 21 ans un des plus jeunes Freedom Riders (voyageurs de la liberté) qui ont combattu la ségrégation dans le système de transport américain au début des années 60.

Il était le plus jeune meneur de la marche sur Washington en 1963, au cours de laquelle John Luther King a prononcé son fameux discours, « I have a dream ».

Deux ans plus tard, John Lewis a failli succomber sous les coups de la police en 1965 sur le pont Edmund Pettus, à Selma, en Alabama, où il menait une marche de plusieurs centaines de militants pacifiques contre la discrimination raciale. Il avait eu le crâne fracturé.

En 2015, pour célébrer le cinquantenaire de ce « Dimanche sanglant », il avait repassé le pont, main dans la main avec Barack Obama, premier président noir de l'histoire des États-Unis.

Barack Obama avait décerné à ce militant historique la Médaille présidentielle de la liberté, la plus haute distinction civile américaine lors d'une cérémonie à la Maison-Blanche en 2011.

« Peu d'entre nous vivent pour voir notre propre legs se développer d'une manière aussi remarquable et significative. John Lewis l'a fait », a tweeté Barack Obama tôt samedi, soulignant que l'ancien militant « aimait tant son pays qu'il a risqué sa vie pour lui ».

« La conscience du Congrès »

John Lewis est né à Troy, dans l'Alabama, le 21 février 1940, troisième enfant d'une fratrie de dix. Élevé dans une communauté presque entièrement noire, il a rapidement pris conscience de la ségrégation dans cet État du sud des États-Unis.

Il a commencé par organiser des sit-ins aux comptoirs des restaurants imposant la ségrégation raciale, et a été arrêté à une vingtaine de reprises lors des protestations non-violentes, avant de fonder et plus tard diriger le Comité de coordination étudiant pour la non violence.

Parlementaire depuis 1986, il incarnait « la conscience du Congrès », selon l'expression de Nancy Pelosi. Il avait cependant abandonné ses fonctions au Congrès au cours des derniers mois pour suivre un traitement contre le cancer.

Les hommages sont également venus du camp républicain, avec notamment Mitch McConnell, président du Sénat, qui a loué ce « pionnier des droits civiques qui n'a pas hésité à mettre sa vie en jeu pour combattre le racisme, promouvoir l'égalité des droits et placer notre nation en accord avec ses principes fondateurs ».

Une autre figure iconique de la lutte pour les droits civils est décédée vendredi aux États-Unis : le révérend CT Vivian, qui a mené des sit-in contre la ségrégation dans les années 40 et a été un conseiller de la première heure de Martin Luther King, s'est éteint à 95 ans.

Bernice King, la plus jeune fille de Martin Luther King, a tweeté des photos des deux hommes samedi, avec la mention : « des aînés, et maintenant des ancêtres. Alléluia ».

Borden Ladner Gervais LLP



BLG Montréal est fier d'annoncer que tous nos stagiaires actuels ont accepté de poursuivre leur carrière chez nous! Marie-Ève et Louis se joignent au groupe Règlement de différends alors qu'Andy Nagy pratiquera en droit commercial et en protection de la vie privée.

Port du masque obligatoire dans les palais de justice et points de services du ministère de la Justice



Depuis le 18 juillet, toute personne qui désire accéder à un palais de justice ou un point de service du ministère de la Justice devra porter un masque ou un couvre-visage. Cette mesure s'inscrit dans la décision du gouvernement du Québec d'imposer le port du masque dans les espaces publics fermés.

Une exception pourra être faite pour les personnes qui sont âgées de moins de 12 ans ou qui ont une condition médicale qui les empêche de porter un masque.

Les personnes qui ne se conformeront pas à cette mesure pourront se voir refuser l'accès à l'édifice.

Pour plus d'information, [consultez la section sur la COVID-19](#).

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada lance le Comité consultatif sur la protection des consommateurs renouvelé

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) protège les consommateurs de produits et services financiers en renforçant la littératie financière des Canadiens et en veillant à ce que les banques et les autres entités financières sous réglementation fédérale se conforment à leurs obligations législatives, aux codes de conduite qu'elles ont adoptés et à leurs engagements publics.

Dans le cadre de cet engagement de protéger les consommateurs de produits et services financiers, la commissaire de l'ACFC, Judith Robertson, a présidé aujourd'hui la première réunion du Comité consultatif sur la protection des consommateurs (CCPC) renouvelé.

Le CCPC est composé de 15 membres nommés par la commissaire de l'ACFC. Leur mandat a débuté le 1er juillet 2020 et ils représentent des organisations influentes des secteurs public, privé et sans but lucratif qui ont une expérience considérable au chapitre de la protection des consommateurs et de la littératie financière. Le CCPC, qui a été établi pour la première fois en 2017, aide l'ACFC à remplir son rôle de chef de file national en matière de protection des consommateurs financiers, et donne des conseils et des idées sur :

- les priorités et les objectifs de l'ACFC;
- les nouvelles tendances, les nouveaux enjeux et la recherche;

- d'autres sujets pertinents pour les consommateurs de produits et services financiers.

La réunion du CCPC d'aujourd'hui, qui portait principalement sur la pandémie de COVID-19, a donné l'occasion aux membres de donner leurs points de vue particuliers en ce qui concerne l'incidence de la pandémie sur le bien-être financier des Canadiens, la réponse des gouvernements et des institutions financières à la crise, et les enjeux et tendances qui ont des effets sur différentes régions et populations d'un bout à l'autre du pays. Les résultats de la réunion d'aujourd'hui guideront l'ACFC dans sa réponse à la pandémie.

Membres du Comité consultatif sur la protection des consommateurs de l'ACFC

- Millie Acuna, SEED Winnipeg (Winnipeg, Manitoba)
- Lise Estelle Brault, Autorité des marchés financiers (Montréal, Québec)
- Martin Coppack, Fair by Design (Londres, Royaume-Uni)
- Christian Corbeil, Option consommateurs (Montréal, Québec)
- Robin Erica Ford, Robin Ford Consulting (Vancouver, Colombie-Britannique)
- Gail E. Henderson, Faculté de droit de l'Université Queen's (Kingston, Ontario)
- George Iny, Association pour la protection des automobilistes (Montréal, Québec)
- Kelley Keehn, The Prosperity Factor

(Edmonton, Alberta)

- Marc Lacoursière, Faculté de droit de l'Université Laval (Québec, Québec)
- Don Mercer, Conseil des consommateurs du Canada (Ladysmith, Colombie-Britannique)
- Elizabeth Mulholland, Prospérité Canada (Toronto, Ontario)
- Glen Padassery, Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (Toronto, Ontario)
- Michelle Pommells, Conseil en crédit du Canada (Toronto, Ontario)
- Michael Thom, CFA Societies Canada (Toronto, Ontario)
- Benjamin R. Wolthers, Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Fredericton, Nouveau-Brunswick)

Citations

« Le CCPC joue un rôle important en aidant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada à remplir son mandat, et j'ai hâte de travailler avec ce groupe de chefs de file accomplis représentant diverses régions afin d'aider l'Agence à appuyer et à protéger les consommateurs de produits et services financiers – une responsabilité plus importante que jamais en cette période difficile sans précédent. Le CCPC nous aidera à mieux comprendre les tendances et les enjeux les plus cruciaux qui façonnent le secteur financier à l'échelle nationale ainsi que leurs incidences sur les consommateurs. »

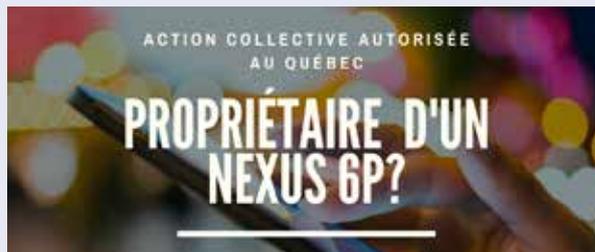
— Judith Robertson, commissaire de l'ACFC

Faits en bref

- L'ACFC est un organisme indépendant du gouvernement fédéral qui a pour mandat de protéger les consommateurs de produits et services financiers du Canada. L'ACFC surveille les entités financières sous réglementation fédérale pour veiller à ce qu'elles respectent les mesures de protection des consommateurs prévues dans la loi, les engagements publics et les codes de conduite. De plus, elle fait la promotion de l'éducation financière pour renforcer les connaissances, les compétences et la confiance des Canadiens et accroître la sensibilisation à propos des droits et responsabilités des consommateurs.
- Les membres du CCPC ont été nommés pour des mandats d'une durée allant jusqu'à 3 ans. Ils ont été sélectionnés en fonction des principes de l'ouverture, de la transparence et du mérite.

Afin de refléter la diversité du Canada, une attention particulière a été portée à l'emplacement géographique des candidats de manière à assurer la représentativité géographique du Comité.

Trudel Johnston & Lespérance



La Cour d'appel a autorisé l'exercice d'une action collective contre Huawei Technologies Canada Co. Ltd. pour un vice de fabrication causant un déchargement prématuré de la batterie du téléphone cellulaire Nexus 6P.

Pour plus d'informations : <https://tjl.quebec/non-classe/huawei-nexus-6p-avis-aux-membres/>

AJBL - Association du Jeune Barreau de Longueuil



L'AJBL souhaite la bienvenue dans la profession à Me Alexandra Gobeil assermentée ce jour par l'administrateur du Barreau de Longueuil, Me Sacha Blais et accompagnés de Me Véronic Champagne, maître de stage et Me Laurence Vincent Vice-Présidente de l'AJBL!

Les tribunaux du climat

Source : Québecscience

La clé du succès de l'action climatique pourrait-elle résider dans les procédures judiciaires?

Succession d'accords internationaux, tarification de la pollution, manifestations monstres : depuis plus de 30 ans, on a usé de toutes les stratégies afin d'endiguer la crise climatique. Mais rien ne semble suffisant...

Aux grands maux les grands remèdes : des individus, des organisations et même des États ont décidé de mettre littéralement au banc des accusés les responsables de la crise climatique. Depuis 1986, le Sabin Center for Climate Change Law et le Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment ont recensé quelque 1 000 poursuites contre des entreprises et des gouvernements pour des motifs environnementaux. La clé du succès de l'action climatique pourrait-elle résider dans les procédures judiciaires ?

Pour y voir plus clair, examinons quelques cas. En Grande-Bretagne, la cour d'appel a récemment donné raison à l'organisation non gouvernementale (ONG) Plan B Earth en jugeant illégal le projet de construction d'une troisième piste à l'aéroport international d'Heathrow... parce que le projet allait à l'encontre des engagements du gouvernement quant à l'Accord de Paris. Une première en la matière !

Aux Pays-Bas, la cause Urgenda Foundation v. The State of the Netherlands a fait grand bruit. Une ONG environnementale et plusieurs centaines de personnes cherchaient à contraindre l'État à en faire plus pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans cette cause exceptionnelle, les trois niveaux de tribunaux, incluant la Cour suprême des Pays-Bas, se sont prononcés en faveur des plaignants : le gouvernement doit réduire ses émissions de GES de 25 % par rapport à celles de 1990 d'ici la fin de 2020.

À l'opposé, la cause Juliana v. United States n'a pas été couronnée de succès après quelque cinq ans de procédures préliminaires. Des adolescents et des jeunes adultes voulaient démontrer que le gouvernement américain avait violé leurs droits constitutionnels à un environnement sain et, ainsi, le forcer à réduire sa consommation de combustibles fossiles. Bien que la cause n'ait pas été acceptée et que les juges aient déterminé que ce n'était pas au tribunal de légiférer

sur les politiques climatiques, ces derniers ont tout de même estimé que les plaignants avaient été lésés par l'inaction climatique du gouvernement. C'est pourquoi les adolescents et leurs avocats ont fait appel de la décision.

Au Canada, un cas analogue a été présenté par Environnement Jeunesse. Les plaignants considèrent que le gouvernement fédéral a désigné des cibles de réduction des émissions de GES peu ambitieuses et portant atteinte au droit à la vie et à la santé des Québécois et Québécoises de 35 ans et moins. Même s'il a été reconnu que les répercussions des changements climatiques sur les droits à la vie et à la santé humaines sont une question justiciable, la Cour supérieure a néanmoins rejeté la cause parce que la limite d'âge invoquée par les plaignants était aléatoire et non objective. Ici aussi, la cause a été portée en appel.

Ainsi, comme pour les centaines d'autres litiges recensés, le bilan est mitigé. Pourquoi ? Sur le plan juridique, il est très difficile d'établir un lien de causalité entre une source précise de GES et son incidence climatique. Néanmoins, les analyses du Sabin Center for Climate Change Law et du Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment indiquent que l'approche semble prometteuse, même s'il n'y a pas suffisamment de données pour bien mesurer son influence. D'après leurs chiffres, à l'extérieur des États-Unis, les défenseurs du climat ont plus souvent gain de cause : environ 43 % des 305 recours menés ces 15 dernières années ont abouti à un résultat favorable. Aux États-Unis, l'effet inverse a été observé entre 1990 et 2016, alors que les actions en justice nuisibles aux avancées climatiques ont surpassé les recours favorables dans un ratio de 1,4 pour 1.

J'ai eu la chance d'en discuter avec Jacynthe Ledoux, avocate en droit autochtone et en droit de l'environnement chez OKT Avocats, et Karine Péloffy, avocate ayant une expertise en droit climatique. Selon elles, même si certaines causes n'ont qu'une portée symbolique, plusieurs permettraient de faire progresser les cadres juridiques nationaux.

Par ailleurs, plus la science du climat évolue, plus les outils et arguments à la disposition des avocats sont nombreux pour faire valoir la justice climatique. Devant l'urgence, il est à prévoir que les actions judiciaires continueront à se

multiplier et à bonifier la « jurisprudence internationale climatique ». D'ailleurs, l'International Bar Association a créé un « petit manuel d'autodéfense climatique » qui vise à définir le rôle des tribunaux dans la formation de recours obligeant les gouvernements à protéger le public en matière climatique.

Il n'y a donc pas de recette miracle, mais j'ose espérer que les apprentissages tirés des jugements internationaux entraîneront l'obligation pour les gouvernements et les entreprises de rendre des comptes. Qui sait, peut-être verrons-nous un jour une sorte de tribunal international du climat ! Farfelu ? Seul le temps le dira...

Pétition pour une réduction de la cotisation du Barreau du Québec

- CONSIDÉRANT la fonction du Barreau du Québec de percevoir la cotisation professionnelle des avocates et avocats afin d'être dûment inscrit(e) au tableau de l'Ordre;
- CONSIDÉRANT la mission de l'Association professionnelle des avocates et avocats du Québec (APAAQ) de défendre les intérêts professionnels et socio-économiques des avocat(e)s membres du Barreau du Québec;
- CONSIDÉRANT la pandémie de la COVID-19 qui sévit partout dans le monde et qui affecte les avocates et avocats du Québec;
- CONSIDÉRANT que les principales personnes touchées sont les avocates et avocats qui sont en pratique privée, particulièrement ceux qui acceptent des mandats d'aide juridique ;
- CONSIDÉRANT la mission du Barreau du Québec de protéger le public et de favoriser, entre autres, l'accès à la justice;
- CONSIDÉRANT que le Barreau du Québec cumule plus de 16 millions de dollars en placements à long terme dans son fonds général, tel qu'énoncé dans ses états financiers au 31 mars 2020;
- CONSIDÉRANT qu'avec tous ses fonds confondus, le Barreau du Québec cumule des excédents de plus de 47 millions de dollars, sans compter l'immeuble dont il est propriétaire;
- CONSIDÉRANT que ces sommes accumulées proviennent de la cotisation annuelle versée par les membres du Barreau du Québec au fil des années;
- CONSIDÉRANT que les surplus générés par le Barreau du Québec ont permis une stabilité des cotisations professionnelles depuis maintenant trois (3) années consécutives;
- CONSIDÉRANT la situation exceptionnelle occasionnée par la pandémie de la COVID-19 et les mesures tout aussi exceptionnelles ayant été adoptées par le Gouvernement pour la combattre dont la suspension des activités judiciaires;
- CONSIDÉRANT les impacts financiers importants que ces mesures ont occasionnés aux avocates et avocats, notamment de pratique privée, affectant de manière drastique la pérennité de leur pratique, leur sécurité financière et leur capacité de rendre le service aux justiciables;

- CONSIDÉRANT que le Fonds général du Barreau est conservé notamment pour faire face à des situations exceptionnelles;
- CONSIDÉRANT que le Barreau du Québec a décidé de reporter le paiement de la cotisation professionnelle du 1er juin 2020 au 1er septembre 2020;
- CONSIDÉRANT la lettre du 10 avril 2020 de l'APAAQ saluant la décision du Barreau du Québec de reporter le paiement des cotisations, mais demandant de réduire de manière significative la cotisation des avocates et avocats;
- CONSIDÉRANT que malgré le report de la cotisation professionnelle par le Barreau du Québec, des frais administratifs de 35 \$ ou 50 \$, selon le cas, sont exigés lorsque les avocates et avocats choisissent de payer en plusieurs versements leur cotisation professionnelle;
- CONSIDÉRANT que la réduction de la cotisation annuelle des avocates et avocats du Barreau du Québec ainsi que l'annulation des frais administratifs ne porte pas atteinte à la mission de protection du public du Barreau du Québec et au contraire, s'aligne avec sa mission de protéger le public;
- CONSIDÉRANT que le Barreau du Québec n'a toujours pas pris position suite à la transmission de la lettre de l'APAAQ du 10 avril 2020;



Me Catia Larose, Présidente de l'APAAQ

Vu la demande de l'Association professionnelle des avocates et avocats du Québec (APAAQ), datée du 10 avril 2020, d'accorder aux avocates et avocats une réduction substantielle de la cotisation de Barreau pour le prochain exercice afin de les aider à faire face à la crise actuelle et offrir un service de qualité à leurs clients;

Par ma signature, je soutiens la demande de l'APAAQ et demande que me soit octroyé(e) une diminution substantielle de ma cotisation professionnelle. De même, je demande à ce que les frais administratifs réclamés soient annulés.

Chine : la répression des avocats et militants des droits humains se poursuit

Source : Amnesty International

Yu Wensheng, victime d'arrestations répétées et de mauvais traitements

Yu Wensheng est un éminent avocat des droits humains, en charge d'affaires très médiatisées, dont celles des adeptes du Falun Gong et de son collègue Wang Quanzhang (qui a été libéré en avril 2020). Il a été officiellement arrêté par le Bureau de la sécurité publique de la ville de Xuzhou, dans la province de Jiangsu, le 19 avril 2018, soupçonné "d'incitation à la subversion de l'État" et "d'entrave aux devoirs des fonctionnaires". Il a déclaré à Amnesty International qu'il avait été, lors d'arrestations passées, exposé à la torture et détenu avec des condamnés à mort pendant plus de soixante jours. À l'heure actuelle, Yu Wensheng est toujours enfermé, et n'est pas autorisé à entrer en contact avec un avocat de son choix.

Ding Jiayi et le New Citizens Movement dans le viseur des autorités chinoises

Ding Jiayi, ancien avocat spécialiste des droits humains, fait partie d'un groupe d'avocat-e-s et militant-e-s qui ont participé à un rassemblement informel organisé à Xiamen, une ville de la côte sud-est de la Chine, en décembre 2019. Nombre des participant-e-s avaient été actif-ve-s dans le passé au sein du New Citizens Movement, un réseau informel né au début des années 2010, qui visait à promouvoir la transparence du gouvernement et à dénoncer la corruption.

Depuis, les autorités chinoises convoquent et détiennent les participant-e-s au rassemblement. Le 19 juin dernier, la famille de Ding Jiayi a reçu un avis d'arrestation de la police de Linyi, dans le Shandong, confirmant que ce dernier avait été officiellement arrêté pour "incitation à la subversion de l'État". Il est actuellement enfermé au centre de détention du comté de Linyi et n'est pas autorisé, selon sa femme, à rencontrer son avocat.

Surveillance, harcèlement, intimidation, arrestation et détention contre les voix dissidentes

En mars 2020, les groupes d'experts des droits humains des Nations unies ont manifesté leur préoccupation quant au recours à la RSDL, la "résidence surveillée dans un lieu désigné", un système de détention qui permet aux enquêteurs de dé-



Cela fait cinq ans que la Chine a lancé une campagne de répression sans précédent contre les avocat-e-s et militant-e-s des droits humains dans tout le pays, entraînant l'arrestation et la détention de centaines de personnes par les agents de sécurité de l'État. Les avocats Yu Wensheng et Ding Jiayi, ont fait les frais de cette politique autoritaire qui vise à étouffer toute contestation.

tenir des individus considérés comme une menace pour la sécurité nationale, les privant de leurs droits fondamentaux et les exposant à de mauvais traitements.

Depuis la répression massive des militant-e-s des droits humains en 2015, les autorités chinoises ont recours à des accusations et des dispositions extrêmement vagues telles que "l'incitation à la subversion de l'État" pour poursuivre les avocat-e-s, journalistes, représentant-e-s d'ONG, qui constituent selon le gouvernement une menace à la sécurité nationale.

Nous devons veiller à ce que ces prisonniers d'opinion ne subissent aucun mauvais traitement, et qu'ils soient libérés immédiatement en l'absence de preuve concrète de leur culpabilité. Signez notre pétition !

Spiegel Sohmer Inc.



Me Louis-Frédéric Côté, membre du comité de liaison entre le Barreau de Montréal et la Cour canadienne de l'impôt.

Spiegel Sohmer est fière d'annoncer que Me Louis-Frédéric Côté a été confirmé à titre de membre du comité de liaison entre le Barreau de Montréal et la Cour canadienne de l'impôt pour la période 2020-2021.



DES GRANDES MARQUES À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Passez à la boutique et découvrez notre vaste collection de vêtements et accessoires pour homme.

25% à 50% sur tout en magasin (marchandise sélectionnées)



Rendez-vous - service à domicile ou au bureau:

Richard | 514.497.9743 | Bureau | 514-739-6298

Lundi au samedi de 10h à 17h

Possibilité de rendez-vous après les heures d'ouvertures.

Dimanche sur rendez-vous de 10h à 15 h - 514.497.9743



BAUMLER



Zampière - SCohen - Digel - Empire - Bugatchi - Venti - Lipson

3850, Jean-Talon Ouest, bur. 109 VMR (Qc) H3R 2G8 (U-HUAUL)
www.tarzi.ca | maisonstyle1@gmail.com



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Comment réagir lorsqu'un litige ou des allégations d'irrégularités menacent la situation financière ou la réputation d'une organisation?

Faites appel dès maintenant aux professionnels chevronnés des Services de juricomptabilité et de soutien à l'intégrité d'EY.

- ▶ Enquêtes et conformité
- ▶ Réclamations et litiges
- ▶ Gestion de la preuve électronique
- ▶ Analyse juricomptable de données
- ▶ Intervention en cas de cyberincidents

Pour en savoir plus, communiquez avec nos leaders ou visitez-nous à ey.com/ca/fr.



Meilleure la question, meilleure la réponse.
Pour un monde meilleur.

Benoît Legault

Associé
benoit.legault@ca.ey.com
+1 514 874 4637

François Auclair

Chef d'équipe senior
francois.auclair@ca.ey.com
+1 514 879 6685

Julie Bellemare

Chef d'équipe senior
julie.bellemare@ca.ey.com
+1 514 879 2686

Aïsha Brillant

Chef d'équipe senior
aisha.brillant@ca.ey.com
+1 514 879 8273